

## Le Relais petite enfance (RPE)

C'est un lieu d'écoute, d'informations et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles employées par les particuliers en toute neutralité. Le RPE est financé par la Ville et soutenu par la CAF.



L'animatrice du REP renseigne les parents et les futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans mais aussi pour toutes questions administratives.

L'animatrice est également présente pour les assistantes maternelles. Elle apporte une écoute et un soutien réels sur toutes les questions d'ordre administratif (agrément de la PMI, contrat de travail, rémunération, aide de la Caisse d'Allocations Familiales, formations..).

Elle organise sur différents lieux de la Ville des accueils jeux avec les assistantes maternelles qui le souhaitent et les enfants qu'elles accueillent (avec accord des parents). Elle propose ainsi des temps collectifs et des moments d'échanges autour d'activités d'éveil.

Documents

[Guide Petite Enfance 2024](#)

Contact

### **Bureau de l'animatrice RPE**

Maison de la Petite enfance

20 rue des Pinsons

95610 Eragny-sur-Oise

Tél. 01 34 02 96 76

Permanences téléphoniques lundi, jeudi et vendredi de 14 heures à 17 heures

Rencontre sur rendez-vous

### **Centre de PMI**

Rue des Belles Hâtes

Tél. 01 34 33 50 50